Hausse de 21% du chiffre d'affaires, à 10,4M€, et marge brute élevée de 73%

Réduction des pertes de 43% par rapport au premier semestre 2016, à -1,6M€

Position de trésorerie solide à 5,7M€, au 30 juin 2017

Maintien des objectifs annuels pour 2017

Poursuite de la forte augmentation du chiffre d'affaires, en vue d'atteindre 30% de croissance en
2017

Objectif de rentabilité sur l'ensemble de l'année 2017

Conférence Investisseurs VEXIM organisée lors du congrès NASS [1] 2017 à Orlando

Informations sur l'étude Clinique FDA en cours

Présentation de la stratégie de commercialisation aux Etats-Unis

Toulouse, le 14 septembre 2017 (7:00 AM CEST) - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM / éligible PEA-PME) , société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, annonce ses résultats consolidés pour le premier semestre 2017 [2] , des résultats conformes aux attentes de la société [3] .

"Nos performances commerciales et la maîtrise de nos dépenses au cours du premier semestre 2017 sont conformes à nos attentes. Cette tendance devrait se renforcer encore davantage au second semestre,
et nous restons
confiants quant à notre capacité à atteindre la rentabilité
en
2017.
Concernant
notre développement aux États-Unis, nous sommes
très heureux
d'annoncer l'organisation d'une
conférence investisseurs lors
du prochain congrès de la NASS à
Orlando, lor
s de laquelle nous partagerons d
es informations sur
notre étude
clinique
en cours
comparant le
SpineJack
® à la
cyphoplastie
par ballonnets, ainsi que notre stratégie commerciale de lancement du
SpineJack
® aux États-Unis,
sujette à l'
autorisation réglementaire 510(k)
.
Tous ces jalons contribueront à positionner VEXIM comme un
leader mondial sur le marché d
e la traumatologie du dos
, »
a déc
laré Vincent
Gardès
, Directeur G
énéral de VEXIM
.

Hausse de 21% du chiffre d'affaires, marge brute de 72,6% et réduction importante des pertes

Les ventes de VEXIM ont atteint 10,4M€ au premier semestre 2017, soit une hausse de 21% par rapport à la même période en 2016. Cette augmentation significative du chiffre d'affaires témoigne de l'efficacité de la stratégie de vente directe déployée par VEXIM pour le SpineJack® en Europe, à laquelle s'ajoute un réseau de distributeurs spécialisés à l'échelle mondiale (Cf. communiqué de presse sur les ventes de VEXIM au premier semestre 2017 [4]).

La marge brute sur produits vendus a progressé de 19% par rapport au premier semestre 2016, pour atteindre 7,5M€, soit 72,6% du chiffre d'affaires comparé à 73,8% sur la même période l'an dernier et 72,2% sur l'ensemble de l'année 2016.
Compte tenu de la stratégie de vente directe mise en œuvre par VEXIM, la société a maintenu une marge brute élevée, dans un contexte de stabilité des prix de vente.

Parallèlement à la croissance de 21% du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation ont quant à elles diminué de 1% par rapport au premier semestre 2016, pour s'établir à 9M€.
Cette

efficacité dans la maîtrise des charges opérationnelles s'est traduite par une amélioration de 1,3M
€ du résultat d'exploitation, passé à -1,5M€. La perte nette enregistrée sur la période est quant à elle de -1,6M€.

Comp	tes consolidés au 30 juin 2017	
En millions d'euros		
Premier	semestre	2017
Premier semestre 2016		
Variation		
(%)		
Chiffre d'affaires		
10	,	4
8	,	6
21%		

Marge brute	(% du chiffre d'affaires)			
7	,	5	(72	,
6	,	3	(73	,
19%				
Charges opérationnelles				
9	,	0		
9	,	1		
-1%				
Résultat opérationnel	(perte)			
-1	,	5		
-2	,	8		

-46%

Résultat net	(perte)	
-1	,	6
-2	,	8

-43%

Une trésorerie solide de 5,7M€

Au 30 juin 2017, VEXIM disposait d'une trésorerie de 5,7M€, une position qui autorise la société à envisager sereinement son développement futur . La situation de trésorerie actuelle et les flux de trésorerie futurs devraient permettre à VEXIM de poursuivre sa croissance conformément à ses ambitions.

Autres réalisations au cours du premier semestre 2017

- Finalisation du recrutement de l'ensemble des patients destinés à participer à l'étude FDA nécessaire à la demande d'autorisation réglementaire 510(k), en vue de la commercialisation du SpineJack® aux Etats-Unis ;
- Lancement du Masterflow™ Plus, produit spécialement dédié au marché allemand ;
- Approbation réglementaire du SpineJack® au Brésil.

Confirmation des projections annuelles pour 2017

Grâce aux solides résultats du premier semestre 2017, VEXIM est en bonne voie pour atteindre ses objectifs sur l'ensemble de l'année :

- Maintenir une forte croissance du chiffre d'affaires pour atteindre 30% de croissance sur l'ensemble de l'année 2017 ;
- Atteindre la profitabilité sur l'année 2017 et générer des flux de trésorerie opérationnels positifs ;
- Continuer notre expansion à l'international par la signature de contrats de distribution au Brésil, attendue d'ici la fin de l'année ;
- Communiquer le 25 octobre lors du congrès de la NASS à Orlando sur l'étude clinique FDA en cours et la stratégie commerciale de lancement du

Spine
J
ack
® aux États-Unis ;

- Continuer à innover dans le traitement des fractures vertébrales à haute énergie grâce à des projets de développement de produits, en s'appuyant sur la plate-forme SpineJack® ;

- Continuer à nous développer et à gagner des parts de marché en Allemagne ;
- En ce qui concerne le transfert des actions de VEXIM sur le marché réglementé d'Eurone
xt Paris, autorisé par le C
onseil d'administration le 21 mars
dernier
, la société procède toujours à l'examen de toutes les
conditions
et
changements
requi
s pour
mener à bien
ce projet.
VEXIM
entend finaliser cet examen très prochainement
et
parachèvera
le transfert d'ici
fin 2017 ou début 201
8
.

***

Agenda prévisionnel de communication financière :

Chiffre d'affaires du 3ème trimestre : Mercredi 25 octobre 2017 [5] (après Bourse)

ÂÂÂ

Conférence		Investisseurs (call et live meeting)		
Information sur l'étude Clinique FDA		stratégie de	commercialisation aux US	
(	en	a	nglais	)

Mercredi 25 Octobre 2017,

Pour participer merci de contacter :

US : The Ruth Group à epoalillo@theruthgroup.com

EU et Intl : Alize RP à vexim@alizerp.com

Un replay de la confé rence sera dis

http://www.vexim.com/fr/ (rubrique a ctionnaires)

À propos de VEXIM, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), VEXIM s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives

pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire de longue date Truffle Capital [6] ainsi que de subventions publiques BPI, VEXIM a conçu et développé le
SpineJack
®, un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. Elle a également conçu le
Masterflow
TM
,
un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical. La Société compte à l'heure actuelle 67 collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international. VEXIM est cotée sur le marché Euronext
Growth
depuis mai 2012.
Pour de plus amples informations, rendez-vous sur
www.vexim.com

SpineJack® [7] , un implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

L'aspect révolutionnaire du SpineJack® réside dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 minutes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack
® comprend 3
implants en titane de 3
diamètres différents, couvrant ainsi 95
% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack
® bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

[1] NASS : North American Spine Society : https://www.spine.org/

[2] Les comptes de la société, qui ont fait l'objet d'une revue limitée, ont été approuvés par le Conseil d'administration de Vexim, lors de sa réunion du 13 septembre 2017.

[3] Etats financiers consolidés disponibles en annexes. Cf. pièce jointe.

[4] Cf. communiqué de presse publié le 11 juillet 2017 : http://us.vexim.com/press/continued-growth-adoption-spinejack-q2-2017/

[5] Date indicative, pouvant faire l'objet de modifications

[6] Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est une importante société de capital-investissement européenne indépendante. Elle est spécialisée dans l'investissement et le développement d'entreprises technologiques évoluant dans les secteurs des TI, des sciences de la vie et de l'énergie. Truffle Capital gère 550 M€ à travers des FCPR et FCPI, ce qui leur permet dans ce dernier cas d'obtenir des réductions d'impôt (les fonds sont bloqués pendant 7 à 10 ans). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur
www.truffle.fr
et
www.fcpi.fr
.

[7] Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.